

Semaine de la Mobilité : La voiture indispensable sur le zoning ?

Bougez sur le zoning, ceci vous concerne !

« L'idée n'est pas de bannir ou de stigmatiser la voiture mais de veiller à utiliser au mieux chaque mode de transport, en fonction des avantages économiques, sociaux et environnementaux qu'ils présentent »

Vous voudriez :

- ↪ un meilleur accès en bus, train ?
- ↪ une navette d'entreprise ?
- ↪ pouvoir venir travailler en vélo ?
- ↪ un co-voiturage organisé par l'entreprise ?
- ↪ moins de frais de transport pour aller travailler ?

Pour :

- ↪ mettre en place un plan de déplacement dans votre entreprise
- ↪ discuter mobilité avec les autres travailleurs du zoning
- ↪ mieux connaître les avantages financiers d'une autre mobilité
- ↪ et bien d'autres choses, ... →

Vous avez un avis sur le sujet, il nous intéresse...

Cellule de Mobilité CSC

Véronique Thirifays • Bénédicte Vellande
mobilite@acv-csc.be • Tél. : 02.246.32.54
<http://mobilite.csc-en-ligne.be>

Cellule de Mobilité FGTB

Jean-luc.dossin@cepag.be
Sandra.invernizzi@cepag.be
www.cepag.be (onglet mobilité)
Tel : 02.506.83.96